

Architecture, lumière, vie

Autor(en): **Collomb, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **66 (1994)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ARCHITECTURE, LUMIÈRE, VIE

Autrefois filtrée par une architecture de maçonnerie épaisse, la lumière révélait des zones bien délimitées, isolées l'une de l'autre à l'intérieur d'un grand et même volume intérieur. Le moine du Moyen Âge disposait sans doute son pupitre à enluminures près d'une fenêtre parcimonieusement creusée et «spatialisée» dans l'épaisseur d'un mur de forteresse. Il se déplaçait dans la pénombre entre les zones naturellement illuminées, et il se servait d'une chandelle pour accéder aux ouvrages classés dans la bibliothèque : l'espace était généreux, et les zones utilisables restreintes. Tenté par les possibilités immenses contenues dans les techniques et les sources d'énergie modernes, notre siècle nous a conduit peu à peu vers une exploitation maximale des surfaces du point de vue de la rentabilité. On a aligné les niveaux d'éclairement à cette nécessité qui exige des performances définies et constantes dictées par une vision des choses où l'être humain est considéré avant tout à travers les résultats d'un comportement mécanique de plus en plus sophistiqué. Dans ce cadre, toute influence aléatoire, tout superflu, toute variation a été considérée comme un indésirable élément parasite perturbant les performances idéales de la machine, puis celles de l'homme.

Dans cette première période des temps modernes, la technologie, en donnant le meilleur d'elle-même, a conduit à effacer toutes les variations des phénomènes sensoriels. Dans un domaine parallèle, celui des nuisances auditives, pareille attitude a contribué à rendre les bâtiments hermétiques à toute variation de bruit extérieur, en amenant de plus en plus de gens à ne plus recevoir de communications du monde ambiant. Chacun connaît ces volumes sourds à leur environnement où il a fallu réintroduire, par des moyens artificiels, les bruits atténués qui nous rassurent en permanence et règlent presque inconsciemment notre rythme tout au long de la journée.

Le traitement de la lumière dans les bâtiments de notre époque a évolué de façon moins manifeste, mais équivalente, dont les résultats sont aussi perturbants pour l'être vivant. A grand renfort de lumière artificielle, on a peu à peu effacé toutes les sensations provenant de l'extérieur qui agrémentent heure par heure notre lieu de travail ou de repos en l'illuminant d'un accompagnement kaléidoscopique d'effets changeants.

Entretemps, le coût écologique de l'éclairage artificiel et de ses implications s'est accru jusqu'à provoquer une mise en question de leur utilisation trop généreuse ; dès lors, il faut compter avec les notions d'économie d'énergie pour de nombreux projets. Comme pris entre les deux cylindres d'un laminoir des conceptions, celui de la rentabilité de la moindre parcelle d'étage et celui d'un apport de lumière aussi abondant et stable que possible, l'espace d'intervention sur la lumière naturelle s'est réduit à la couche la plus mince, celle de la peau de la façade entourant le bâtiment. Il en est résulté une sorte d'ambiance neutralisée et homogénéisée à grand renfort de correcteurs d'éclairage artificiel et de filtres, menant à une situation de banalisation et d'indifférence vis-à-vis de la lumière naturelle provenant de l'extérieur.

Rares ont été alors les architectes et les spécialistes qui ont échappé à cette vision réductrice des besoins humains limitée aux résultats des mesures. La palette des techniques

disponibles offrit à quelques pionniers la liberté de risquer des constructions manifestes utilisant une échelle de valeurs où l'être humain retrouvait un bâtiment taillé sur mesure autant pour ses activités que pour la satisfaction de son besoin de se sentir immergé dans l'environnement, moyennant bien sûr un degré de protection adéquat.

Depuis la prise de conscience de ces expériences bénéfiques, il devient toujours plus utile de compter, dès le premier stade de la planification, sur l'appui des meilleures techniques et de la connaissance étendue de spécialistes passionnés par l'éclairage naturel.

Ces spécialistes se sont en effet convaincus du besoin psychologique de l'utilisateur à se connecter le mieux possible au ciel météorologique, même dans les endroits traditionnellement les plus délaissés des bâtiments.

Technicien de l'effet lumineux heureux, maîtrisant les moyens dits «passifs», le spécialiste sait adopter une attitude ouverte, en fournissant aux divers intervenants les renseignements qui influencent à leur tout leurs disciplines et en proposant au chef de projet les méthodes «douces» qui lui permettront de parvenir aux effets recherchés.

La nécessité actuelle de mieux gérer les différentes sources d'énergie a ravivé l'intérêt pour les utilisations les plus caractéristiques de la lumière naturelle dans l'architecture. Ces solutions obtenues autrefois par la seule foi dans les intuitions de leurs inventeurs recueillent aujourd'hui la confirmation de notre époque grâce au savoir du spécialiste en lumière naturelle.

Avec son appui, l'architecte repartira à la conquête de la coupe des immeubles et de leurs plans jusqu'aux noyaux les plus reculés, réunissant désormais deux mondes jusqu'ici trop séparés, en élargissant au maximum la bande trop étroite bénéficiant de la lumière du jour située juste derrière la façade et en récupérant bon nombre des surfa-

ces arrières encore trop souvent abandonnées à un flot de lumière artificielle.

C'est à ce prix que les heures du jour et de la nuit, les saisons, leurs couleurs, le chatoiement de leurs éclairages rétabliront une dimension de vécu irremplaçable dans l'usage quotidien des constructions en limitant plus précisément la fixité de l'éclairage artificiel aux seuls endroits strictement nécessaires, pour le meilleur équilibre psychique et physiologique de l'utilisateur. Notre condition d'êtres vivants exige cette mise en place de dispositifs d'accompagnement de la lumière extérieure aussi étendus que possible vers le cœur des immeubles.

La volonté de diriger ainsi la lumière naturelle présuppose que les notions applicables à la construction soient intégrées dès les premiers coups de crayon définissant

le projet, afin qu'elles y résident durablement, comme une sorte de code génétique garantissant un résultat final cohérent et équilibré.

Il est d'un grand intérêt pour qui-conque de se familiariser précisément avec les concepts de la lumière naturelle dans l'habitation ; les cours RAVEL* ont provoqué la démarche des études de cas appliqués à l'industrie et aux immeubles de bureaux ; il serait temps de prendre en compte les exemples de captage savant de la lumière dans les maisons individuelles, les immeubles familiaux ou les ensembles locatifs.

Au-delà de la conception normative que préconisent les règlements de constructions, chaque partie de l'habitat devrait faire l'objet d'une analyse spécifique de cas ; la majeure partie des constructeurs ignorent combien la qualité des espaces construits est essentiellement revê-

tue par la maîtrise de la lumière naturelle ; paradoxe troublant, lorsqu'un locataire visite un appartement vide qu'il souhaite louer, ce sont les impressions provoquées par les effets de lumière qui sont déterminants pour affirmer qu'ici on se sent bien ou mal, que la lumière inspire ou laisse indifférent, que la spatialité est banale ou transcendée. Ces réflexions n'ont pour l'instant rien à voir avec les notions d'éclairage, ni avec celles visant l'économie.

Marc Collomb
Architecte FAS

* de l'énergie qui inspire actuellement les scientifiques ; seul l'examen de cas permettra d'examiner s'il y a corrélation entre le bien-être et les économies recherchées

LUMIÈRE ET OMBRE

LA LUMIÈRE NOUS VIEN DES CHOSES

« L

es objets sont moins clairs que le soleil ou le ciel, mais le principe reste le même ; ce sont des luminaires plus faibles. La lumière (...) est une vertu inhérente au ciel, à la terre et aux objets qui la peuplent et leur luminosité est périodiquement cachée ou étouffée par l'obscurité. Prétendre que ce seraient des conceptions erronées propres aux enfants et aux peuples primitifs, éliminées par la science moderne, signifierait fermer nos yeux aux expériences visuelles qui sont reflétées dans l'art » 91]. A partir de cette observation, la

composition architecturale peut être considérée comme l'art de disposer et de doser des sources de lumière dans l'espace. Nos instruments habituels, le plan, la coupe et l'élévation, ne rendent compte de cette réalité que de manière lacunaire ; même la maquette à échelle réduite est trompeuse. Lors de l'élaboration d'un projet c'est donc souvent un des phénomènes les moins contrôlés et, en conséquence, les moins enseignés. Ce n'est que grâce à une longue expérience d'observations attentives de situations réelles que nous parvenons à constituer notre « catalogue » de références nous permettant de procéder par analogies.

QUANTITÉ ET QUALITÉ

Lorsque nous nous déplaçons d'une pièce à l'autre, les contextes qui se succèdent peuvent présenter des ambiances lumineuses, plus ou moins contrastées ; leur perception est relative. Alberti dit : « l'ivoire et l'argent sont blancs, mais placés à côté du duvet de cygne, ils paraissent

pâles... toute chose est appréhendée par comparaison ». L'architecte conçoit un parcours non seulement par une succession d'événements spatiaux, mais aussi en termes de comparaison d'ambiances lumineuses. Les effets de contre-jour sont douloureux et les contrastes violents souvent désagréables. Passer du plein soleil à la pénombre

